



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 117785

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le contrôle de l'industrie pharmaceutique. La santé ne doit pas être un marché comme un autre. La maîtrise publique de l'industrie pharmaceutique serait un gage d'efficacité et de transparence. De même, considérant l'influence prêtée aux experts dans la gestion de certaines crises pandémiques et considérant leurs liens, réels ou supposés, avec l'industrie pharmaceutique, la mise en place d'un pôle public du médicament, au service de l'intérêt général, où l'expertise des chercheurs oeuvrant dans ce pôle ne devrait plus être troublée par des considérations financières, s'avère nécessaire. Il lui demande son avis sur de telles propositions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117785

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9732

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)